

147/20

EC/ALL

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance publique du neuf juin 2022

L'an deux mil vingt-deux, le neuf juin deux mille vingt-deux à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Éric CLOAREC ; Christiane DUGAY ; Éric LE SCANFF ; Édouard TROLES ; Hervé TILLY ; Chantal COLLÉOU ; Rémy LE MEUR ; Françoise NORMAND ; Annick LE GALL ; Marc LEFEVRE ; Laurence LE ROY-TASSEL ; Paul UGUEN ; Cyrielle MOY ; Sonia FLOCH

Absents : Florent Le Hervé

Procurations :

Secrétaire de séance : Cyrielle MOY

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 juin 2022

Objet : DM N°1 BP annexe 2022 Lotissement

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil que la sous-préfecture de Morlaix est revenue le 11 mai dernier vers la commune, afin d'indiquer que sur le budget lotissement une subvention d'équilibre de 29 550 € au compte 74751 était inscrite, sans dépense en contrepartie sur le budget de la commune. Il est donc proposé de supprimer cette participation non inscrite au budget primitif de la commune 2022 et de supprimer la dépense en fonctionnement au BP Annexe Lotissement afin de maintenir l'équilibre. Il y a donc lieu de procéder à cette modification comme indiqué dans le tableau ci-contre :

Dépenses de Fonctionnement :

Chapitre	Compte	
011 – charges à caractère générale	605 – Achats de matériel, équipements et travaux	- 29 550 Euros
TOTAL		- 29 550 Euros

Recettes de Fonctionnement :

Chapitre	Compte	
074 – dotations, subventions, participations	74751- GFP de rattachement	- 29 550 Euros
TOTAL		- 29 550 Euros

Envoyé en préfecture le 14/06/2022

Reçu en préfecture le 14/06/2022

Affiché le

ID : 029-212900674-20220609-0147-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à 10 voix pour et 3 abstentions et 1 voix contre d'adopter cette DM.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Eric Cloarec

